

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	7
PROPOS INTRODUCTIFS – ENJEUX ET MÉTHODES DES RÉFORMES, par Anémone CARTIER-BRESSON et Delphine DERO-BUGNY.....	9

PARTIE 1

LES RÉFORMES MISES EN ŒUVRE

LA RATIONALISATION DES PROCÉDURES, par Coralie MAYEUR-CARPENTIER.....	31
I. LA RATIONALISATION COMME OBJECTIF PRINCIPAL DES RÉFORMES.....	33
A. Une justice plus rapide.....	33
1. par l'amélioration du travail des juges.....	33
2. Une évolution favorable aux droits des parties.....	35
3. Gagner du temps grâce au tri des pourvois, la réforme du 17 avril 2019.....	37
B. Une justice plus efficace.....	38
1. En modifiant la structure de la Cour : par la création ou la suppression de nouvelles chambres.....	38
2. En offrant aux requérants un meilleur accès au juge et à la justice de l'Union.....	39
II. LA RATIONALISATION, COMME REFLET DE L'ÉPANOUISSEMENT INSTITUTIONNEL DE LA COUR.....	42
A. Rationalité procédurale et évolution du pouvoir du juge.....	42
1. L'interprétation de la recevabilité par la Cour.....	42
2. le pouvoir de statuer plus rapidement par la juridiction de l'Union.....	44

B. Rationalité procédurale et office du juge.....	45
1. L'appréciation des questions présentant un intérêt pour l'Union.....	45
2. Attribution des affaires aux rapporteurs et modification de l'attribution.....	47
L'APPRÉHENSION DE L'URGENCE (OU DU TRAITEMENT ACCÉLÉRÉ DE CERTAINES AFFAIRES), par Stéphane RODRIGUES.....	49
I. LES PROCÉDURES COMMUNES À LA COUR ET AU TRIBUNAL PERMETTANT LE TRAITEMENT ACCÉLÉRÉ DES RECOURS DIRECTS.....	51
A. La rationalisation ou la simplification du traitement de certaines affaires.....	51
B. Le raccourcissement du temps du procès.....	54
II. LES PROCÉDURES PERMETTANT LE TRAITEMENT ACCÉLÉRÉ DES RECOURS PRÉJUDICIELS.....	59
A. La procédure simplifiée.....	59
B. La procédure accélérée.....	60
C. La procédure préjudicielle d'urgence (PPU).....	62
LA SÉLECTION DES JUGES ET DES AVOCATS GÉNÉRAUX : BILAN DU « COMITÉ 255 », par Laure CLÉMENT-WILZ.....	65
I. LES GAGES DONNÉS PAR LE COMITÉ.....	69
A. Les gages de qualité.....	69
B. Les gages d'efficacité.....	74
II. LES IMPLICATIONS DE LA NOUVELLE PROCÉDURE DE SÉLECTION.....	76
A. La modification du sens de la procédure de sélection.....	77
B. Les implications institutionnelles.....	80
III. LES DÉFIS ACTUELS DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION.....	82
A. Les questionnements sur le manque de transparence.....	83
B. Les questionnements sur la représentativité.....	85

LE DOUBLEMENT DU NOMBRE DE JUGES DU TRIBUNAL DE L'UNION EUROPÉENNE : « SIMPLE » ÉLARGISSEMENT OU RÉFORME STRUCTURELLE ?, par Stéphane GERVASONI.....	87
I. UNE RÉFORME ÉTAIT, EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, URGENTE ET NÉCESSAIRE	89
II. Y AVAIT-IL DES ALTERNATIVES AU DOUBLEMENT DU NOMBRE DE JUGES ET À LA SUPPRESSION DU TFP ?	92
III. UN PREMIER BILAN SOMMAIRE FAIT APPARAÎTRE QUE LES OBJECTIFS DE RÉSORPTION DE L'ARRIÉRÉ JUDICIAIRE SONT LARGEMENT ATTEINTS, PERMETTANT D'ENVISAGER DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCE DE LA COUR AU TRIBUNAL.....	95
EN GUISE DE CONCLUSION.....	99

PARTIE 2

LES RÉFORMES CONTRARIÉES

CRÉATION ET SUPPRESSION DU TRIBUNAL DE LA FONCTION PUBLIQUE, par Kieran BRADLEY	103
I. INTRODUCTION	103
II. LES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS EN GÉNÉRAL : AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS.....	103
III. ORIGINES DU TFP.....	104
IV. LA BRÈVE EXISTENCE DU TFP.....	107
V. LA SUPPRESSION DU TFP : CHRONIQUE D'UNE MORT NON ANNONCÉE ...	109
VI. EN GUISE DE CONCLUSIONS.....	111
LE JUGE UNIQUE, par Maria FARTUNOVA-MICHEL.....	113
I. L'INEFFICACITÉ DE LA RÉFORME SUR LE JUGE UNIQUE	118
A. Un recours au juge unique limité par les textes.....	118
B. Un recours au juge unique strictement contrôlé	121
II. L'UTILITÉ CONTESTÉE DE LA RÉFORME DU JUGE UNIQUE	123
A. Le juge unique et le positionnement du Tribunal vis-à-vis de la Cour de la justice	124

B. Le juge unique et les autres modifications procédurales au sein du Tribunal	126
---	-----

PARTIE 3

LES RÉFORMES FUTURES ?

QUELLE PLACE POUR LA SPÉCIALISATION AU SEIN DES JURIDICTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE, par Freya CLAUSEN.....	131
I. APPROCHE RÉTROSPECTIVE : LA PRATIQUE D'UNE CERTAINE SPÉCIALISATION AU SEIN DES JURIDICTIONS DE L'UNION.....	133
A. La pratique des chambres spécialisées, une spécialisation légale partielle.....	133
1. La spécialisation procédurale : l'expérience de la Cour de justice	133
2. La spécialisation matérielle : l'expérience du Tribunal...	135
B. Les autres pratiques emportant une certaine spécialisation de fait	137
1. Le jeu de la connexité dans l'attribution des affaires....	137
2. Le recours aux experts spécialisés	140
II. APPROCHE PROSPECTIVE : L'INSTAURATION FORMELLE D'UNE SPÉCIALISATION DES CHAMBRES AU SEIN DU TRIBUNAL.....	142
A. Les principes directeurs d'une spécialisation attendue.....	142
1. Une spécialisation attendue et juridiquement possible ...	142
2. Une spécialisation temporaire et partielle	143
B. Quelle spécialisation ?	146
1. Le cadre organisationnel des chambres spécialisées ...	146
2. L'identification des matières sujettes à spécialisation ..	147

VERS UNE NOUVELLE RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES JURIDICTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE ?, par Laurent COUTRON.....	151
I. LES LIMITES DE L'ESQUISSE PRÉTORIENNE D'UN REMODELAGE DES COMPÉTENCES JURIDICTIONNELLES	155
A. La piste explorée : la promotion du Tribunal comme juge naturel du contentieux économique	156
B. Une piste à explorer : la promotion d'une approche du renvoi préjudiciel fondée sur le principe de subsidiarité.....	159
II. LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME DE LA RÉPARTITION TEXTUELLE DES COMPÉTENCES JURIDICTIONNELLES	161
A. L'effacement de la Cour dans les affaires donnant lieu à un filtrage des pourvois.....	162
B. Les transferts de compétences envisageables de la Cour vers le Tribunal.....	164